

que la matière m'inspire. Mais en vous parlant de ce sujet j'aurais été amené à vous entretenir de la conduite que M. Léon n'a pas cessé de tenir à mon égard depuis que je remplis mes fonctions actuelles... et de la manière dont il a trop souvent attaqué ma probité et ma loyauté. J'ai donc cru bien faire de différer de nous voir jusqu'à ce que le temps eût calmé les passions électorales... Je regrette infiniment l'état de choses qui m'a fait écrire cette lettre. Mais il ne dépend de moi de le faire cesser; je suis l'objet de préventions que les actes les plus innocents entretiennent parce qu'on sait toujours les dénaturer et y trouver l'indice de mauvaises intentions.»*)

Voici comment Wurth-Paquet réagit à cette lettre:

«... Si mon fils Léon avait été loyalement combattu à l'occasion des élections de juin, son échec m'aurait laissé plus ou moins indifférent; je me serais dit que ses électeurs regretteraient plus tard leur ingratitude; mais il a été l'objet de calomnies abominables; l'accusation de trahir son pays, lui a été lancée par les journaux officieux et verbalement; cela a vivement froissé mon fils, toute sa famille et surtout le coeur du père; ce qui nous a beaucoup peiné, c'est que ces calomnies se sont produites avec l'approbation au moins tacite du gouvernement, qui aurait pu les faire taire par un seul mot, que M. Salentiny (directeur-général de l'Intérieur) avait pris vis-à-vis de mon fils l'engagement de prononcer. Léon a été... plusieurs fois en désaccord avec vous au sujet de mesures législatives proposées;... mais qu'il ait voulu attaquer l'homme privé, j'en doute; je suis même certain du contraire.

«Quand une fois vous serez débarrassé des soucis du gouvernement, nous aurons le loisir de conter de tout cela avec calme et mesure. La lumière se fera.

«D'ici là veuillez me conserver vos bons sentimens, comme vous pouvez compter sur les miens.»

Aux assertions de Wurth-Paquet, que son fils avait été calomnié par les journaux officieux et que le Gouvernement avait du moins tacitement approuvé ces calomnies, Servais répondit le 29 octobre: «... Je déclare de la manière la plus positive qu'une presse officieuse n'existe pas dans le Grand-Duché et que les journalistes suivent leurs propres inspirations. Sans doute il y a des journaux qui soutiennent le Gouvernement sur certaines questions, mais ce n'est pas une raison pour dire qu'ils sont à sa disposition. Ce qui prouve la vérité de ce que j'avance, c'est que les divers journaux se sont réciproquement, selon les temps et les circonstances, qualifiés d'officieux. Ainsi cette qualification a été mainte fois donnée par

*) Comme nous n'avons pu trouver la lettre originale dans les papiers de Wurth-Paquet, nous l'avons reproduite d'après le brouillon de la main d'Emm. Servais.³⁸⁾